

COMMUNE de CORRAVILLERS

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 9 décembre 2016

A 20h30, l'ensemble des conseillers se sont réunis en mairie autour de Catherine LALLEMENT, Maire, afin de délibérer sur l'ordre du jour.

Excusé : Ludovic Tisserand

Les **délibérations** suivantes ont été adoptées :

- Une décision modificative budgétaire concernant le service eau a été validée
- Le tarif des compteurs d'eau est porté à 35 euros par an : ils seront facturés en une seule fois en juin.
- La commune adhère à Ingénierie 70 pour la maintenance informatique.
- La nomination des délégués à la future Communauté de Communes respectera l'ordre du tableau : Catherine LALLEMENT, délégué titulaire et Michel GAILLARD, délégué suppléant.
- La commune attribue 20 euros par élève à la coopérative scolaire pour le Noël des enfants : six enfants sont concernés.
- La commune recherche un locataire pour les terrains « La Bouloye ».

Divers :

Le conseil s'est organisé pour la distribution des colis des anciens.

Il a également choisi les différents articles qui figureront sur le prochain bulletin municipal.

La cérémonie des vœux aura lieu le samedi 7 janvier 2017 à 11h à la salle du Pas Saint Jean.

Le secrétariat de mairie sera fermé du 26 décembre 2016 au 2 janvier 2017 inclus.

Vu pour être affiché le mercredi 19 octobre 2016, conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code des Collectivités Territoriales.

A Corravillers, le 9 décembre 2016

Le MAIRE

Catherine LALLEMENT